

COMMUNICATION DU MINISTRE DE LA RECONCILIATION NATIONALE A L'OCCASION DE LA 42^{ème} SESSION DU CSA

- **Messieurs les membres du Gouvernement ;**
- **Monsieur le Président du CSA ;**
- **Monsieur le Représentant Spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour le Mali, Chef de la MINUSMA ;**
- **Mesdames et Messieurs les membres de la Médiation Internationale ;**
- **Chers compatriotes, membres du CSA ;**

La 42^{ème} session du CSA se déroule dans un contexte qui marque sa première délocalisation hors de Bamako. La mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation a connu des avancées avec l'adoption d'une feuille de route consensuelle le 18 décembre 2020 sur la mise en œuvre des actions prioritaires en adéquation avec la période de Transition. Depuis le dernier CSA du 16 novembre 2020 la mise en œuvre de l'Accord a connu une certaine évolution dans l'état de sa mise en œuvre se présentant comme suit :

■ Questions politiques et institutionnelles :

Concernant l'opérationnalisation des régions de Taoudénit et Ménaka, et les Cercles de Achibogho (Kidal) et de Almoustarat (Gao), les travaux de la commission Ad-hoc mise en place et composée des représentants de la CMA et de la Plate-forme et du Ministère de l'Administration territoriale et la Décentralisation dans le but d'obtenir un consensus sur la désignation des membres des autorités intérimaires des communes concernées sont en cours.

L'élaboration de l'avant-projet de la nouvelle Constitution (en conformité avec l'Accord) est prévue pour le mois de juin 2021, au niveau du Ministère de la Refondation de l'Etat qui a programmé en amont certaines activités (table ronde des partenaires sur la refondation de l'Etat, les forums citoyens dans les régions, l'atelier sur le dialogue refondateur).

Les projets de textes relatifs à la police territoriale sont en voie d'être légiférés par le Conseil National de Transition (CNT), après leur adoption par le Conseil des Ministres du 25 mars 2020.

▣ Questions de défense et de sécurité :

La tenue les 08 et 09 Février 2021 d'une **rencontre de niveau décisionnel** des parties à l'Accord pour avoir une compréhension commune du concept de "forces de défense et de sécurité reconstituées", ainsi que des modalités de sa mise en œuvre.

Dans le cadre du **processus DDR-Intégration Accéléré**, il avait été prévu, suite aux résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies et du Sommet de Pau/France que 3000 combattants devaient passer par ce processus accéléré pour être intégrés dans les forces de sécurité. Ainsi, 1313 ont été admis dans les Forces Armées en 2019-2020 et 448 autres ont été transportés par le MINUSMA des régions du Nord du Mali à Bamako dans la première semaine de Février 2021; les 1239 restants devraient suivre en fin février 2021.

▣ Questions de développement :

Concernant l'opérationnalisation du **Conseil consultatif interrégional (CCI) de la Zone de Développement des Régions du Nord du Mali (ZODEREN)**, l'arrêté ministériel de nomination des membres du CCI a été signé le 31 décembre 2020.

Concernant **l'opérationnalisation du Fonds de Développement Durable (FDD)**, le comité de gestion du FDD tenu le 9 décembre a retenu 16 projets pour un montant de 38 449 535 412 FCFA. Cette sélection sera soumise au Comité de Pilotage qui devrait se réunir sous la présidence du Premier Ministre avant la fin du mois de février.

Le montant mobilisé pour le compte du FDD, à la date d'aujourd'hui, est de **48,3 Milliards de F CFA**. Pour ce qui est de la contribution des PTF, seule la France a fait un don de 2 millions Euros.

Le **transfert de 30%** des recettes budgétaires de l'Etat aux Collectivités territoriales a connu une progression comme suit : 2017 = 18,3% ; 2018 = 19,77 % ; 2019 = 21,35 % ; 2020 = 23,01%.

▣ Questions de réconciliation et de justice :

La Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) a reçu, à la date du 31 décembre 2020, un total de 19 682 **dépositions de victimes** dont plus 15 688 sont enregistrées dans la base de données.

La deuxième audience publique a eu lieu le 05 décembre 2020 au Centre Internationale de Conférence de Bamako (CICB). A cet effet, 13 victimes/témoins ont témoigné au cours de cette audience qui portait sur « les atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique ».

La **situation des personnes déplacées et des réfugiés** maliens au 31 juillet 2020 comme suit :

- 141.676 réfugiés soit une augmentation de 1.578 personnes par rapport à avril 2020, répartis entre le Burkina Faso (19.464 personnes), la Mauritanie (62 980 personnes) et le Niger (59 232 personnes) ;
- 250.998 personnes déplacés internes soit une augmentation de 36 498 par rapport à avril 2020 ;
- et 84.833 rapatriés des pays d'asile soit une hausse de 550 personnes par rapport à avril 2020.

Concernant le **statut des Cadis et des Autorités traditionnelles dans distribution de la justice**, les projets de textes ont été finalisés et en instance d'introduction dans le circuit d'approbation, après consultations et prise en charge des diverses observations.

Quant à **l'inclusion des femmes** pour siéger au CSA et dans les autres structures de l'Accord, le processus se poursuit. C'est le lieu de réitérer nos sincères remerciements à nos partenaires pour leur appui constant dans cette dynamique.

Je tiens à saluer la Communauté internationale pour ses importantes contributions au processus de paix au Mali et à son développement. Je leur renouvelle notre gratitude et la profonde reconnaissance pour les sacrifices consentis à côté du peuple malien.

Je vous remercie.

Bamako, le 11 février 2020

Le ministre,

Colonel-major Ismaël WAGUE